

LE JOURNAL DES FAMILLES
qui se remettent

DEBOUT

86^e

et se réunissent autour
du PIVOT du Maelbeek

Éditrice responsable : Isabelle Copet,
Rue Philippe Bauca 163 · 1040 Bruxelles
0471 64 68 79 · lepivot@lepivot.be

SI TU AS EU LA CHANCE D'APPRENDRE À LIRE, MERCI DE LIRE CE JOURNAL À CELUI QUI N'A PAS ENCORE PU APPRENDRE, ET LUI PERMETTRE AINSI D'EN DÉCOUVRIR LES RICHESSES!

BIEN CHEZ SOI une réalité difficile

édito

Maria : J'ai été frappée par le nombre de personnes qui ont eu des difficultés de logement. Je remarque que quand tu as un parcours de vie compliqué, c'est plus difficile de trouver à se loger. Même s'il existe des associations qui aident à trouver un logement, elles n'ont pas de baguette magique pour trouver des solutions car, à Bruxelles, il y a beaucoup de discriminations et les loyers sont très élevés.

Mémé : Quand j'ai été veuve de mon premier mari, je ne voulais pas rester vivre dans ma belle-famille, ni dépendre de ma mère, j'ai donc cherché un logement pour être indépendante. Je travaillais à la STIB. J'ai eu des réflexions comme quoi mon enfant allait être livré à lui-même puisque j'étais seule et que je travaillais.

Comme Maria, j'ai été frappée par le nombre de personnes qui ont des difficultés de logement.

Isabelle : J'ai bien aimé le film « Il pleut dans la maison » : il montre bien la difficulté des jeunes à trouver un logement. Dans ce film, la maman ne s'occupe pas de ses enfants, ils doivent se débrouiller seuls, c'est compliqué. Je trouve qu'en Belgique, les jeunes ne sont pas assez soutenus dans leurs démarches pour démarrer leur vie et trouver un logement.

Marie-Ange : Enfant, j'ai vécu dans la maison de ma grand-mère où il n'y avait pas de salle de bain. Il y avait 3 pièces et nous vivions à 8 personnes. A 19 ans, je suis arrivée à Bruxelles, je dormais dans le garni de mon père. Après, j'ai vécu chez ma tante.

J'ai aussi vécu 3 ans, dans la rue, dans les Marolles : je faisais des courses pour les cafetiers et, en échange, je pouvais dormir, la nuit, dans leur café. Ensuite, j'ai eu plein de logements différents, j'ai beaucoup déménagé. Plus âgée, j'ai eu un bel appartement social à Saint-Josse,

mais j'ai été radiée de mon domicile. Maintenant, je vis aux Trois Pommiers, un lieu de vie intergénérationnel.

Marie-France : J'ai eu et j'ai encore beaucoup de galères pour me loger. Trouver un logement quand tu es au chômage, c'est difficile. Mes affaires sont dans un box en attente que j'ai un logement à moi. Pour le journal, l'histoire de Jean-Philippe dit Pépé m'a fortement marquée car il vit dans un endroit insalubre.

Julie : Je ne savais pas que l'attente pour avoir un logement social était si longue. Ce n'est pas normal d'attendre autant de temps. Le film « Il pleut dans la maison » était bien, mais j'aurais voulu connaître ce que deviennent les jeunes. Je n'ai pas aimé la fin.

UN LOGEMENT DÉCENT, À UN PRIX ABORDABLE ET DANS LEQUEL ON PEUT RESTER LONGTEMPS

Très vite, l'équipe des journalistes s'est rendu compte que le thème du logement est très vaste : du sans-abrisme aux logements indécents, de la crise du logement à la flambée du prix des loyers, des logements vides aux propriétaires pauvres, du PEB aux logements qui sont des passoires énergétiques, ... **il y en a des choses à dire!**

Nous approfondirons certainement ce thème du logement dans de futurs numéros.

LE DROIT À UN LOGEMENT DÉCENT

Dans la **constitution belge**, article 23, alinéa 3, il est dit « **Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine** » dont le droit à un logement décent.

Celui-ci a des répercussions multiples sur la vie des personnes, comme le disait déjà le Rapport Général sur la pauvreté en 1994 : « Le droit des personnes et des familles à bénéficier d'un logement décent doit se comprendre dans le cadre de l'indivisibilité des droits de l'homme. **Un seul droit -ou le non-respect de ce droit- a des répercussions sur tous les autres : la santé, le droit à vivre en famille, le droit des enfants à prétendre à une scolarité normale, le droit à la dignité, à être reconnus comme citoyens comme les autres.** Si les personnes éprouvant la pauvreté se sont fortement exprimées sur leur expérience de l'habitat et sur leurs attentes par rapport aux politiques publiques, c'est que « la maison est la famille ». **L'absence de foyer ou la perspective de cette absence**

mine le couple, insécurise les parents et les enfants qui craignent d'être séparés, interdit tout projet d'avenir et met en cause les acquis de la famille. »

Le mouvement LST (Lutte-Solidarité-Travail) dans le numéro d'avril 2024 de leur mensuel « La Main dans la Main » titre : « **D'urgence des logements ! Pas plus de logements d'urgence ...** » Il insiste sur la nécessité d'un logement décent, abordable et durable. Il revendique le droit de vivre ailleurs que dans des maisons abandonnées, des logements insalubres ou des immeubles délabrés.

Dans son numéro d'avril 2024, le périodique le Ligeur titre « **Logement : des familles face au mur** ». Dans son dossier, on peut trouver des phrases comme « **Le logement, c'est la base** ».

Le Ligeur a sorti son Baromètre des parents et constate que la situation ne fait que s'aggraver.

Le Ligeur pointe du doigt **la spéculation immobilière qui échappe à toutes les règles**.

Le Baromètre fait ressortir des difficultés, dont nous en reprenons deux :

« 5 % des parents doivent dormir dans le salon ou partager une chambre avec un enfant par manque de place.

14% des familles et 20% de celles dont les revenus sont inférieurs à 2 200€ net/mois peinent à trouver un logement bien isolé ou à financer les travaux nécessaires. »



Les familles qui se rassemblent au Pivot ont toutes eu ou ont encore des difficultés à se loger dignement : beaucoup ont pu compter sur des proches pour les accueillir à un moment compliqué de leur vie, certaines personnes ont vécu dans la rue, dans des maisons d'accueil, des logements de transit, ... Toutes sont dans les conditions pour obtenir un logement social. Si certaines l'ont obtenu, nombreuses sont celles à être soit en attente depuis de nombreuses années, soit se sont découragées ne voyant pas leur demande aboutir. Celles qui sont logées dans un appartement social ont souvent un logement qui n'est plus adapté à leur situation familiale.

La recherche d'un logement décent est la priorité absolue pour la plupart d'entre elles, et un combat de longue durée.

Les ménages devraient consacrer 33% de leur revenu pour se loger mais la plupart y consacrent plus de la moitié. La dignité humaine passe par un « chez soi ». **À Bruxelles, plus de 7000 personnes seraient sans toit, et, en moyenne, il y a 11 expulsions par jour.**

L'urgence est bien réelle et ne saurait se satisfaire de solutions limitées, indécentes ou inadaptées.

PAS DE PLACE POUR L'HUMANITÉ NI POUR LA NATURE

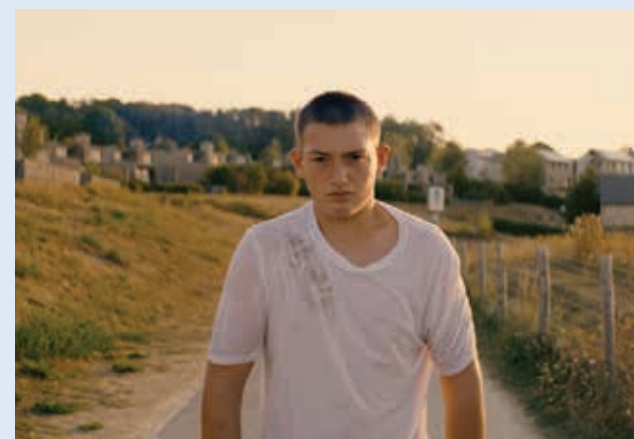


RÉSUMÉ

Sous un soleil caniculaire, Purdey, dix-sept ans, et son frère Makenzy, quinze ans, sont livrés à eux-mêmes et tentent de se débrouiller seuls. Alors que Purdey fait des ménages dans un complexe hôtelier, Makenzy se fait un peu d'argent en volant des touristes. Entre l'insouciance de l'adolescence et l'âpreté de la vie adulte, ils devront se soutenir l'un l'autre dans ce voyage d'une douceur déchirante, qui semble bien être le dernier été de leur jeunesse.

Ce film parvient à évoquer **toutes les souffrances liées à la pauvreté, et toutes les contraintes que cela implique dans la vie des jeunes.**

La « maison » (au sens propre et au sens large) **fuit de partout** mais ce frère et cette sœur sont vivants, sensibles, magnifiques. On ne sait pas ce qu'ils deviendront, mais **on a passé un beau moment avec eux.** Extraits d'avis sur le film sur le site Allociné



IL PLEUT DANS LA MAISON

À CHAQUE JOURNAL, SON THÈME

Quand l'équipe des journalistes aborde un nouveau thème, nous prenons le temps de lire des articles, nous effectuons des recherches sur internet, nous regardons des reportages sur le sujet, et faisons une sortie en lien avec le thème.

Pour aborder la thématique du logement, nous avons choisi d'aller au cinéma pour voir le film « Il pleut dans la maison » de la réalisatrice belge Paloma Sermon-Daï : c'est un film sur l'adolescence, les relations fraternelles et l'envie de vivre « ailleurs » dans un logement « meilleur », mais pas que ...



PALOMA SERMON-DAÏ PARLE DE SON FILM DANS LES MÉDIAS

« Je veux montrer au cinéma cette région à travers ses vies, ses destins complexes, fracassés et magnifiques à la fois, et leur rendre une forme d'humanité souvent niée. Il pleut dans la maison a pour toile de fond la précarité, **il y a un plafond de verre dans la vie de ces jeunes, et on comprend qu'il ne sera pas évident pour eux de le briser.** Mais je pense que l'amour fraternel et la relation sont le centre de cette histoire. » Allociné, Il pleut dans la maison : les secrets du tournage.

Dans une autre interview, Paloma Sarmon Daï dit que **la maison est un personnage à part entière.** Purdey fait tout pour la quitter, alors que Makenzy, lui, y est attaché. **C'est leur lieu, leur cocon, celui où ils croisent leur mère aussi, un lieu reçu en héritage de la grand-mère.**

« J'avais envie de faire le parallèle entre la précarité de la vie de Makenzy et Purdey, leur maison qui se délabre, et ce tourisme envahissant, à travers lequel la région se délite aussi un peu. Ce tourisme, qui a deux facettes (l'une très populaire, sur la plage, l'autre plus bourgeoise, avec les sports nautiques), apporte finalement peu aux gens de la région, c'est un tourisme majoritairement flamand, le complexe appartient à des Hollandais. **Quand Purdey essaie de se trouver une place dans ce milieu, elle ne trouve qu'un job à mi-temps, de nettoyage, c'est sa seule porte d'entrée**

vers le travail. » Cinevox : sur le tournage de 'Il pleut dans la maison'.

« Il pleut dans la maison » a déjà obtenu de belles récompenses dont le Prix French Touch du jury à la Semaine de la Critique au Festival de Cannes 2023.

CE QUE L'ÉQUIPE DEBOUT EN A PENSÉ

« C'est un film qui dit bien la réalité. Quand la jeune fille, Purdey, va visiter un studio pour y vivre avec son frère, **le propriétaire la prend de haut, alors qu'elle veut un logement convenable.** Il veut lui proposer quelque chose de moins bien que ce qu'elle visite en lui disant que ça lui conviendra mieux.

Purdey a un **petit copain**, mais celui-ci **ne comprend pas la réalité dans laquelle elle vit :** elle doit travailler si elle veut déménager, elle ne peut continuer ses études.

Dans ce film, on se trouve dans le cas de **propriétaires pauvres : la famille vit dans la maison de la grand-mère qui donc leur appartient, mais ils n'ont pas les moyens de l'entretenir : hélas, elle est devenue insalubre.**

Les enfants doivent soutenir la maman. Ce n'est pas normal : la fille se charge de tout : les courses, les repas, gagner de l'argent. Le garçon s'occupe de sa mère quand elle a trop bu. Pour oublier sa situation, celui-ci fume des joints, vole et devient violent. **Un logement indécents peut détruire les familles.** »

JE ME BATS POUR ÊTRE MIEUX LOGÉ, MAIS J'AI LA RAGE

UN ARTICLE DE JEAN-PHILIPPE

Je m'appelle Jean-Philippe. J'ai 61 ans. Je travaille depuis 6 ans chez les Jeunes Jardiniers. Dans 4 ans, je serai à la retraite.

UN PARCOURS TRÈS DIFFICILE MAIS JE ME BATS

J'ai habité à Anderlecht, avec mes parents, jusqu'à leur décès. Ils louaient une maison.

Depuis que mes parents sont décédés, c'est une longue histoire.

D'abord, j'ai perdu mon travail, et puis j'ai eu des soucis avec la propriétaire de la maison et là, ça a capoté. **J'ai passé cinq ans dans la rue. J'en connais un rayon là-dessus.** J'étais un peu partout à Bruxelles. Un jour, un décalic s'est fait dans ma tête. Je me suis dit: **'Ça ne peut plus durer. Il faut que je fasse quelque chose'.**

J'ai d'abord mis ma carte d'identité en ordre, puis ma carte de banque et ma mutuelle; ensuite, j'ai trouvé un logement et un travail.

Malheureusement, le propriétaire de ce logement n'était pas correct. **J'ai beaucoup déménagé, rien que dans des logements privés.**

Le seul endroit où j'étais bien, c'était dans un logement à la Barrière de Saint-Gilles, mais je n'ai pu y rester qu'un an et trois mois. Même s'il y avait trois étages à monter, ce n'était pas un problème. Ce n'était pas un palace, mais je me sentais mieux qu'ailleurs.

Le propriétaire allait faire des travaux, donc je devais partir. Et maintenant, me voilà à Uccle!

LA RUE, J'EN CONNAIS UN RAYON...

Quand j'étais à la rue, je n'étais en lien avec personne ni même avec des associations. Les abris de nuit? Tu ne sais pas dormir là-dedans.

Ça crie. Tu dois tenir toutes tes affaires sur toi parce que, si tu mets tes affaires à côté, le matin, tu te réveilles et tu n'as plus rien.

Je m'en sortais pour trouver des endroits pour dormir à l'extérieur, et je me débrouillais avec des commerçants pour manger.

Pendant 5 ans, j'ai dormi dehors, même quand il faisait glacial. Je suis né au mois de novembre: le froid, c'est mon copain.



JE NE ME SENS PAS CHEZ MOI

Dans le logement que j'occupe, je n'ai que des ennuis: des inondations à répétition et donc de l'humidité dans les murs! Un jour, je vais dormir, puis je me réveille, et il y avait de l'eau partout et jusqu'à une bonne hauteur: il y avait au moins 50 cm d'eau!

L'eau vient de la chambre de visite se trouvant à côté de mon studio et aussi de l'égoût qui est sur le pas de ma porte donnant vers le jardin.

Cette situation me rend nerveux, alors je n'arrive plus à dormir. Du coup, je vais loger de temps en temps chez Luca et Isabelle où je dors comme un bébé.

J'ai accepté ce logement, car la rue, ça, je connais trop bien, je ne voulais pas y retourner.

L'ISOLATION

Quand je suis entré dans ce logement, je n'ai pas signé de bail, nous n'avons pas fait d'état des lieux, rien du tout. Ici, rien n'est isolé. Tout est en contreplaqué, c'est du simple vitrage. Pour cuisiner, j'ai une petite plaque avec deux taques. Il y a du chauffage mais bon, en hiver, il fait froid. J'ai une fenêtre de toit en plexi, ça n'isole pas. Quand il y a du vent, ça souffle dedans, le plexi se soulève. Pour moi, ce n'est pas correct.

J'AI UN AN POUR TROUVER AUTRE CHOSE

J'en ai encore pour un an ici et, après un an, je dois avoir trouvé à me loger car, si je n'ai pas de nouveau logement, je crains de me retrouver, à nouveau, dans la rue.

Heureusement, l'assistante sociale des Jeunes Jardiniers m'aide à chercher. Quand elle me trouve un logement possible, je vais sur place pour visiter. C'est compliqué car je suis seul, et quand il y a une famille avec des enfants, souvent, on leur donne la priorité. Quand tu es seul, tu es rejeté. Je ne trouve pas ça logique.

MES AMIS ET MES COLLÈGUES

Les vendredis, je vais chez Luca et Isabelle, des amis que j'ai connus par les Jeunes Jardiniers et, les week-ends, je suis chez ma copine. Je lui ai expliqué mon parcours.

Mes collègues et la famille de Luca me remontent un peu le moral. Si je ne les avais pas... Franchement, je ne sais pas ce que je ferais: ils sont si importants pour moi!

**DISCRIMINATIONS
PAR LES PROPRIÉTAIRES
A LOUER**



AVOIR UN «CHEZ MOI», UN ARTICLE DE JAMES ÇA ME PERMET DE ME RECONSTRUIRE



Je m'appelle James, j'ai 30 ans, je travaille actuellement au CPAS de Frameries comme technicien de surface dans le home pour personnes âgées. J'ai 6 frères et 2 sœurs, je viens d'une grande famille, j'ai perdu ma maman, mais j'ai encore mon papa. **J'habite depuis 2 ans dans le Hainaut, j'ai un appartement depuis peu, et tout se passe bien.**

UN PARCOURS DE LOGEMENT UN PEU CHAOTIQUE

Enfant, j'ai habité avec mes parents dans un logement social de la commune d'Ixelles, puis j'ai été placé en internat pendant au moins dix ans.

Quand j'ai eu 18 ans, j'ai eu un **appartement semi-autonome** qui appartenait à l'internat où j'avais été placé. Tout se passait bien, j'allais à l'école. Mais j'ai hébergé mon frère et ma grande-sœur, alors que je ne pouvais pas.

Puis c'est parti en vrille, **et j'ai perdu cet appartement.** Je suis passé par plusieurs étapes. Ensuite, **je suis allé dans un centre pour adultes où j'ai été aidé.**

Dans mon parcours, **j'ai souvent été accueilli chez mon père ou chez mes frères quand je n'avais pas de logement à moi.**

À un moment, j'ai retrouvé un logement à Bièvre, puis à Hamoir, mais je les ai perdus tous les deux. Je suis revenu à Bruxelles loger dans ma famille.

Ces deux dernières années, **j'ai habité chez mon parrain qui m'a aidé à me ressourcer en m'offrant un lieu stable.** Du coup, j'ai cherché un emploi et **je travaille depuis un an « article 60 ».** Mon contrat se termine fin juin. Depuis quelques mois, **je suis locataire d'un logement à moi, à Mons.**

DES RELATIONS DANS LESQUELLES JE NE ME SENTAIS PAS LIBRE

Lorsque j'avais trouvé un logement, je le quittais après un moment car soit je tombais sur des voisins qui n'étaient pas très nets, soit des personnes profitaient de moi. **Dans certains lieux, j'ai vécu des choses traumatisantes.**

Je me suis aussi senti surveillé par des proches qui voulaient me protéger, mais j'avais besoin de liberté pour vivre ma vie.

Maintenant, je ne me laisse plus faire. **Je ne donne plus ma confiance à n'importe qui.** Ici, à Mons, les relations avec les voisins se passent bien, dans l'ensemble. Ils sont géniaux et me soutiennent.



MON LOGEMENT

J'ai deux pièces : un salon et une kitchenette. Je partage la toilette et la salle de bain avec ma voisine de palier. Mon lit est dans mon salon.

Chez moi, il n'y a aucune humidité mais, dans l'immeuble, il y en a, notamment dans la salle de bain. Le logement n'est pas très isolé, on sent très vite le froid et la chaleur. J'ai un chauffage électrique, mais je consomme peu car je suis beaucoup au travail. Je laisse juste la radio allumée quand je pars, pour rassurer mon chat.

Pour trouver ce studio, **j'ai reçu l'aide d'un assistant social du CPAS de Frameries. Il est, ce qu'on appelle, un « capteur de logement » :** son rôle est d'aider les personnes à trouver de quoi se loger.

Il m'a proposé un premier logement, mais le propriétaire ne voulait pas d'animaux. Or, depuis deux ans, j'ai un chat qui s'appelle Nana et auquel je suis très attaché.

Donc j'ai refusé ce logement. Et puis le capteur de logement est tombé sur mon propriétaire qui est très sympa et qui accepte les animaux.

Et là, j'ai directement accepté. J'ai fait la fête, j'étais tout content.

C'est le capteur de logement qui a rédigé le bail. Il était également là pour l'état des lieux, j'ai ainsi des garanties.



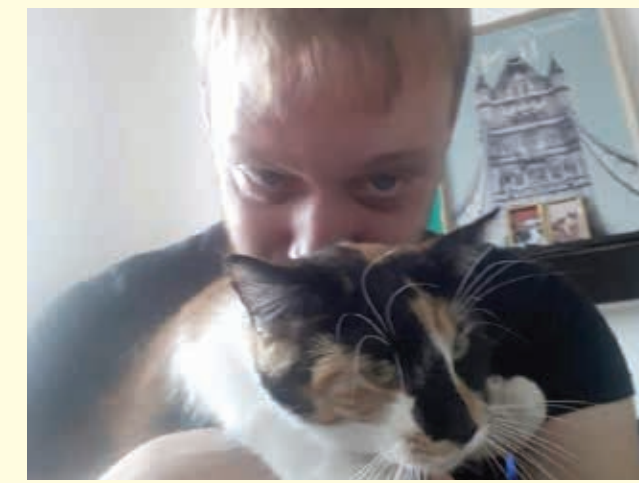
J'AI QUITTÉ BRUXELLES À CAUSE DU PRIX DES LOYERS

Les loyers à Bruxelles sont beaucoup plus chers que dans le Hainaut.

Évidemment, dans cette région-ci, **il y a plus de difficultés pour se déplacer.** Pour aller au travail, je dois prendre deux bus et je mets au moins une heure.

Lorsque je travaille le weekend, je quitte chez moi vers 5h du matin car je dois faire une partie du trajet à pied : eh oui, un des deux bus ne roule qu'en semaine !

Mais j'aime vivre ici : j'aime les magasins, je trouve la ville chouette.



AVOIR UN TRAVAIL PERMET DE PAYER LE LOYER

Avoir un travail, c'est avoir de l'argent qui tombe chaque mois et la possibilité de payer un loyer.

Au travail, l'équipe m'a toujours aidé et soutenu dans les moments difficiles. On rigole beaucoup tous ensemble, on se taquine. Je m'entends également très bien avec les résidents. Franchement, ils vont beaucoup me manquer et **j'espère vite retrouver un travail dans un home, car j'aime bien.**

J'ai accepté de faire cet article car **j'ai envie de dire à mes frères et à mes sœurs que je vais bien, que j'ai un travail, un logement. Ma sœur Samantha me manque beaucoup, toute ma famille me manque.**

Le dispositif article 60 est une mise à l'emploi sous forme d'aide sociale permettant au CPAS de procurer un emploi à une personne éloignée du marché du travail et qui touche le RIS (Revenu d'intégration sociale). Attention, cette aide n'est pas un droit « automatique ».

En travaillant sous contrat article 60, la personne peut acquérir une expérience professionnelle, mais surtout, récupérer son droit au chômage ou avoir accès au chômage.

La durée (nombre de jours) du contrat de travail doit correspondre à la durée nécessaire pour avoir droit au chômage. Il s'agit souvent d'un CDI (contrat à durée indéterminée) qui prend fin automatiquement, sans préavis, lorsque le travailleur a presté le nombre de jours requis.



ACCOMPAGNER VERS PLUS D'AUTONOMIE ET POUR AVOIR UN «CHEZ SOI»

RENCONTRE AVEC MAÏTÉ, COORDINATRICE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX TROPIQUES.

Isabelle, journaliste Debout et Luca nous ont fait connaître ce service des Tropiques car ceux-ci les accompagnent depuis quelques mois.

DEPUIS 40 ANS...

Notre ASBL existe depuis 40 ans. Le projet s'est développé au fil du temps. Aujourd'hui, nous avons **un centre de jour, un centre d'hébergement, un service d'accompagnement et 3 logements accompagnés**. Notre public, ce sont des adultes qui ont une reconnaissance par le service PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherchée) de la Cocof (Commission communautaire française) comme **porteurs d'un handicap mental** pour les hébergements. Pour l'accompagnement, on peut suivre des personnes qui n'ont pas la reconnaissance, mais qui ont un handicap.

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT

Le centre d'hébergement propose 17 lits. Les résidents sont deux ou trois par chambre. La cuisine, la salle de bain sont partagées par appartement.

Il y a de l'encadrement de jour comme de nuit. L'idée, c'est vraiment de pouvoir travailler l'autonomie. Par exemple, contrairement à beaucoup de centres d'hébergement, on ne propose pas de service repas.

Nous mettons en place des ateliers cuisine. Il y a des petits repas qui sont parfois organisés par appartement.

L'objectif est que la personne prenne conscience de ses forces et aussi de ses faiblesses pour oser demander de l'aide, le tout, pour pouvoir gagner en autonomie. En journée, mes collègues proposent des activités. Au niveau du centre d'hébergement et du centre de jour, l'accueil est limité à 5 ans.

UN PAS DE PLUS VERS L'AUTONOMIE AVEC TROIS LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS

Nous avons trois logements accompagnés, avec nettement moins de présence. Les personnes vivent encore plus en autonomie que dans le centre d'hébergement. **Au niveau de nos logements accompagnés, en moyenne, les personnes sont là pendant 3 à 5 ans.**

L'ACCOMPAGNEMENT

Dans la suite logique de ces trois logements, est né **le service d'accompagnement**, il y a sept ans. L'idée est de pouvoir accompagner les trois habitants des appartements, mais également des personnes venant de tous les horizons.

Les accompagnements touchent à des domaines très divers : trouver un travail ou une activité comme du bénévolat, trouver un hébergement (soit dans un appartement, soit dans un hébergement communautaire ou autre).

C'est aussi accompagner dans les démarches administratives. Nous recevons généralement les gens une fois par semaine, parfois moins, parfois plus à une période plus compliquée, telle qu'un déménagement ou une période où la santé va moins bien. Nous mettons en place les projets au cas par cas, avec chaque personne, et ceux-ci sont revus chaque année. Nous nous adaptons vraiment aux projets que la personne porte, aussi nombreux soient-ils, et dans les mesures de nos capacités.

On dit souvent qu'on fait partie probablement des rares personnes qui travaillent à se rendre inutiles. Notre objectif, c'est de **soutenir les personnes le plus possible jusqu'à ce qu'elles soient capables de tout gérer par elles-mêmes ou avec l'aide du réseau mis en place.**

Il y a la possibilité d'être suivi au niveau du service d'accompagnement aussi longtemps que ça a du sens.

UN PEU DE TOUT,

Il y a une partie de nos bénéficiaires qui n'ont jamais connu que la vie en institution. Nous avons des personnes qui arrivent après un passage par la rue ou après un séjour plus ou moins long en institution, et nous avons aussi des personnes qui arrivent alors qu'elles vivaient avec leurs parents, mais ceux-ci vieillissent.

Étant donné que l'axe de travail, c'est l'autonomie, **les personnes doivent avoir des projets, une envie de prendre leur vie en main**, parce que quand ça ne vient pas d'eux, l'accompagnement ou l'hébergement est souvent voué à l'échec.



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Je pense qu'une des difficultés, c'est qu'on a **plus de demandes que de possibilités**. Donc, nous sommes obligés de mettre en place une liste d'attente.

Les gens viennent nous voir, souvent, quand leur situation est déjà compliquée. Et donc, ne pas pouvoir les aider immédiatement, c'est frustrant.

UN TOIT SUR LA TÊTE

Dans notre travail sur le terrain, l'accès à un logement est une demande permanente. Pour qu'une personne puisse avoir une place dans un logement communautaire ou institutionnel, souvent, il est demandé que la personne ait une activité en journée.

Et donc c'est le serpent qui se mord la queue, parce que quand la personne cherche une activité (un travail, un bénévolat ou autre), on lui demande si son logement est suffisamment stable pour pouvoir commencer l'activité. Mais pour avoir un logement, on lui demande d'avoir une activité. De plus, il y a des listes d'attente partout ! C'est mauvais pour tout le monde, je pense, comme système, mais c'est comme ça que ça marche pour le moment.

LA CRISE DU LOGEMENT À BRUXELLES

Effectivement, la question du logement est compliquée, encore plus depuis la crise Covid, je dirais même que la situation est très grave. **Pour moi qui travaille dans ce secteur depuis 7 ans, les choses ne vont qu'en se dégradant : en termes financiers, c'est un cauchemar ;**

en termes de disponibilité aussi. On va visiter des appartements avec nos bénéficiaires et il y a 40 personnes en même temps. Pour certains propriétaires, le fait que la plupart de nos bénéficiaires soient sous administration de biens, c'est rassurant. Pour d'autres, c'est inquiétant.

Est-ce qu'il y a de la discrimination ? Sûrement. Est-ce qu'on peut la prouver ? C'est plus compliqué.

Et puis, la difficulté est aussi qu'on est dans le sud de Bruxelles, où tout est plus cher. Or, **nos bénéficiaires ont envie de pouvoir garder leurs repères en restant dans ce quartier. Et donc ça complique parfois la recherche en termes de budget.**

Un autre problème est la **qualité des logements à petits prix**, que ce soit dans le privé comme dans le public. Nous encourageons les personnes à quand même avoir un lieu où elles vont se sentir bien et donc, quand c'est quelque chose qui est trop dégradé, on va plutôt l'orienter vers autre chose, et donc, ça limite encore plus le choix.

ASSEZ DE LOGEMENTS, MAIS TROP CHERS OU TROP DÉLABRÉS

Je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire, et que la crise va au-delà du logement. La crise, pour moi, elle est sociale. Mais je pense aussi que la première chose à faire, c'est d'avoir un toit sur sa tête. Et donc, il y a des choses à développer.

J'ai participé à des réunions, cette année, par rapport au logement, où j'ai rencontré le syndicat des locataires. Pour celui-ci, il y a assez de logements à Bruxelles, le problème c'est qu'on n'y a pas accès : trop chers, ou trop délabrés. Il y a aussi, et c'est assez nouveau, **des propriétaires qui sont eux-mêmes en difficulté** et qui ne peuvent pas entreprendre de grosses rénovations par manque de moyens financiers.

L'ESPOIR QUE ÇA BOUGE ET CONTINUER À SE FAIRE ENTENDRE

On se bouge, on va à des réunions politiques pour tenter d'amener nos points de vue. Je crois qu'on doit se faire entendre, qu'on doit exprimer notre désaccord, tant pour nos bénéficiaires que pour le secteur social de manière générale, que pour nous, en tant que Bruxellois. Les pistes ne sont malheureusement pas que dans nos mains à nous en tant qu'individus, ou même en tant qu'ASBL. **Et donc, on ne peut qu'espérer avoir quelqu'un ou un ensemble de personnes qui soient à l'écoute de cela au niveau politique, et que ça puisse bouger.** Je pense qu'il ne faut pas désespérer, et en tout cas, on ne peut pas se taire. à chaque élection, on a l'espoir que quelqu'un prenne les choses un peu plus à cœur, un peu plus en main, et que ça bouge enfin.



NOS PARCOURS DE LOGEMENT NE SONT PAS DES LONGS FLEUVES TRANQUILLES

Lors des rassemblements des adultes, le samedi après-midi, nous avons joué à un jeu de l'oie un peu particulier puisqu'il permettait d'échanger sur le logement.

Voici plic-ploc quelques phrases prises au vol :

UN PEU DE VOCABULAIRE LIÉ AU LOGEMENT

Mémé : **La trêve hivernale**, c'est la période pendant laquelle on ne peut pas mettre les gens en dehors de leur logement.

Nous avons vérifié cette information, car nous connaissons des personnes qui ont été expulsées durant l'hiver. Voici ce qu'il en est :

La trêve hivernale est une période durant laquelle un locataire ne peut pas être expulsé de son logement. Elle a pour but de protéger le locataire qui pourrait se retrouver à la rue durant les périodes les plus froides en Belgique.

La trêve hivernale s'étend du 1er novembre au 15 mars en Wallonie et à Bruxelles mais avec une différence : **en Wallonie, elle est uniquement réservée aux locataires de logements sociaux**, tandis qu'à **Bruxelles, elle s'applique aux locataires de logements privés et sociaux**.

Attention : durant cette période, le locataire doit continuer à payer son loyer ! Une exception à cette règle existe : l'expulsion pourrait avoir lieu si le logement représentait un danger pour la sécurité ou la santé des occupants.



Maria : C'est quoi **le PEB** ? C'est ce que consomme ton logement en énergie et ce qu'il perd.

Insalubre : se dit d'un logement qui n'est pas sain à cause, par exemple, de champignons, de l'humidité, de parasites, ...

Expulsion : être jeté dehors par son propriétaire. Combien de personnes sont expulsées par jour à Bruxelles ? **À Bruxelles, sur une année complète, près de 4.000 ménages locataires reçoivent un ordre d'expulsion émanant d'un Juge de paix, soit une moyenne de 11 expulsions par jour** cite le syndicat des locataires sur son site internet (syndicat-deslocataires.wordpress.com) Certaines associations comme le Front Commun des SDF dénoncent les expulsions et demandent qu'il n'y ait pas d'expulsion sans qu'un autre logement soit proposé à la personne ou la famille expulsée.

Radier quelqu'un d'un logement : **enlever la domiciliation de quelqu'un**.

Maria : c'est difficile de radier quelqu'un qui s'est domicilié chez toi.

On m'a dit qu'il faut attendre 6 mois pour radier quelqu'un. Pendant 6 mois, l'agent de quartier passe 3 fois : après 3 fois, si la personne n'est pas présente au domicile, elle est radiée.

La garantie locative : est une garantie financière constituée par le preneur (locataire) du bien loué au profit du bailleur (propriétaire) jusqu'au terme du contrat de bail. Cette garantie sert à indemniser le bailleur d'un manquement du preneur.

Rebecca : On peut demander **une aide au Fonds du logement pour nous aider à avoir une garantie locative**.

Mais il faudra la rembourser sur plusieurs mois, voire plusieurs années.

Le CPAS et le fonds BRU-GAL à Bruxelles permettent aussi d'obtenir une garantie locative contre un plan de remboursement établi.

AIS : Les Agences Immobilières Sociales (AIS) sont des asbl reconnues, agréées et subsidiées par la Région de Bruxelles-Capitale. Elles ont pour mission de 'socialiser' une partie du marché locatif bruxellois. Elles gèrent la location de logements qui appartiennent principalement à des propriétaires privés qui les mettent en location à un prix abordable, à destination de ménages à revenus modestes.

RÉFLEXIONS ET ÉCHANGES AU SAMEDI DU LIEN

Marchands de sommeil : Les marchands de sommeil sont des propriétaires qui tirent profit de personnes vulnérables en leur louant des logements insalubres, surpeuplés et/ou dangereux, souvent à des prix exorbitants par rapport aux conditions de vie.

MAUVAISES EXPÉRIENCES

Michaël : j'ai eu un propriétaire qui a vidé nos sacs jaunes dans notre cave car, pour lui, ils n'étaient pas bien faits.

Luca : un mauvais souvenir : je me suis levé vers 2, 3h du matin, il y avait de la flotte partout : ça venait des toilettes. On se serait cru dans une piscine ! On a fait venir les pompiers : il y avait un tuyau qui partait du toit et qui était relié aux toilettes et, quand il y avait trop d'eau sur le toit, ça débordait dans nos toilettes. C'était du n'importe quoi !

Isabelle : Quand mon compagnon est décédé, j'ai dû payer sa part de loyer, c'était compliqué.

DISCRIMINATION

Rebecca : Un proprio a refusé de me louer un appartement deux chambres car il ne voulait pas d'enfants.

DES TRAJETS DE VIE, DE LOGEMENT EN LOGEMENT

Maria : quand je suis arrivée à Bruxelles, j'ai d'abord habité à Saint-Josse dans un squat pendant 5 mois.

Après, je suis restée à Saint-Josse où je louais une chambre. Quand je suis tombée enceinte, je suis allée en maison maternelle à Sainte-Catherine, et après j'ai été plusieurs années en logement du CPAS à Etterbeek puis j'ai dû quitter pour raisons familiales, et je suis dans une maison d'accueil à l'heure actuelle.



Rebecca : mon tout premier appartement, j'étais toute fière, j'avais 16 ans et demi. Il y avait deux chambres, et il n'était vraiment pas cher. Mais **quand il pleuvait, de la boue arrivait dans ma salle de bain**. Il y avait une chambre qu'on appelait la chambre froide car il n'y avait pas de chauffage : on y mettait le frigo et l'hiver, on ne pouvait pas l'utiliser pour y loger. Je suis partie comme une voleuse, j'ai laissé tous mes meubles sur place car, un jour, mon propriétaire est venu en pleine nuit, il a voulu frapper mon enfant. **J'ai alors été accueillie dans ma famille, j'ai vécu 2 ans chez eux avec mon compagnon et ma première fille. Cela m'a empêchée d'être à la rue mais si j'avais été à la rue, j'aurais peut-être eu un logement social.**

Puis nous avons eu un flat jusqu'à ce que Laura ait 10 ans. **Nous n'avions qu'une seule pièce pour trois mais on l'avait bien arrangée, et, c'étaient les meilleurs moments de ma vie.** Ensuite, on a habité là où je suis actuellement, dans un logement privé. J'ai toujours été dans un logement privé, sauf quand, enfant, je vivais avec mes parents.

Mémé : j'ai été logée dans le privé, sans bail et, du jour au lendemain, je devais déménager à cause d'insalubrité ou autres. **Mon logement social, je l'ai eu après 2, 3 mois d'attente, c'était rapide à l'époque**, cela dépendait du travail que tu avais. François, mon mari, travaillait à la STIB.

Luca : J'ai eu un logement privé, noir d'humidité, avec ma mère : elle a été gravement malade à cause de cela. Elle a fait venir l'hygiène, on est passés en justice, et le propriétaire a dû refaire tout l'appartement, mais nous, on a dû déménager. **Nous avons eu un logement social. Aujourd'hui, je vis dans un logement privé.**

Michaël : Quand j'étais jeune, avec mes parents, j'ai d'abord vécu dans une maison du CPAS, puis nous sommes allés dans un logement privé. Avec ma compagne, nous avons eu un logement qui dépendait de l'AIS Delta (Agence Immobilière Sociale). Maintenant, nous sommes dans un logement social, mais il n'est pas idéal car il n'y a pas assez de chambres pour nos trois enfants, et il y a beaucoup d'humidité. On n'a que 2 chambres en tout. La petite dort toujours avec nous.

Annie : Je n'ai jamais eu peur de me retrouver à la rue. **La maison que j'habite au-**

jour'hui m'appartient en copropriété avec mes filles mais malheureusement, je n'ai pas les moyens de la rénover.

MON LOGEMENT DE RÊVE

L'échange qui a porté sur ce thème était étonnant : **les adultes qui se rassemblent au Pivot n'ont pas la folie des grandeurs, ils désirent seulement un logement décent.**

Mémé : Pour moi, un logement doit avoir des commodités : salle de bain et toilettes, pas d'humidité, et surtout de la lumière.

Maria : un logement parfait, pour moi, c'est qu'il n'y ait pas d'humidité, pas de bêtes comme les punaises ou des rats, qu'il y ait une bonne isolation, une cuisine et une salle de bain en bon état.

SOUVENIRS, SOUVENIRS ...

Mémé : Avant les années 80, je n'avais pas de salle de bain dans mon logement social : on se lavait dans une bassine en métal. Et après, on m'a mis une douche dans ma cuisine.

Philippe : J'ai aussi connu la bassine dans la cuisine, en Flandre. On n'avait pas de douche. Après mon père qui était doué de ses mains a installé une douche et un boiler électrique.

Rebecca : Quand j'étais petite, on n'avait pas de salle de bain. On allait se laver aux bains publics à la piscine d'Ixelles. On n'a pas eu de salle de bain pendant longtemps.

Michaël : Moi, quand j'étais enfant, on avait une baignoire sabot dans la cuisine, et il y avait une seule arrivée d'eau chaude. Et quand on n'utilisait pas la baignoire, on mettait 2 planches dessus pour l'utiliser comme plan de travail.

Nous avons constaté, tous ensemble, que **nos trajectoires de logement n'étaient pas simples**. Chacun, chacune, nous avons vécu, à un moment ou un autre de notre vie, des difficultés liées au logement. **Les prix des loyers sont tellement élevés que nous acceptons de vivre dans des logements insalubres ou qui ne correspondent pas aux besoins de notre famille, seulement pour avoir un toit sur la tête et ne pas nous retrouver à la rue.** Avoir un toit sur la tête et qu'il soit décent, est vraiment essentiel pour nous, pour nous construire, pour élever nos enfants dans un cadre apaisé et digne.

En région Bruxelloise, les temps d'attente pour les logements sociaux vont jusqu'à 13 ans voire même 14, 15 ans pour un appartement 3 chambres. En Wallonie, l'attente serait entre 4 et 7 ans en moyenne. Ce n'est pas humain. Plusieurs parmi nous sont vraiment découragés de rentrer régulièrement une demande sans voir l'attente aboutir. À quand des logements dignes pour tous et toutes ?





équipe de rédaction

Marie-France De Becker
 Isabelle De Vos | Julie Emery
 Christiane Libbrecht
 Marie-Ange Liétard
 Sandrine Dapsens
 Maria Pizarro

La conception, les interviews, les photos numériques et la frappe sont entièrement réalisés par l'équipe de rédaction sauf mention spécifique. Mise en page : équipe du journal et Caroline Balon. Impression : Coyote-print. Ce journal est rendu possible grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commission Communautaire Française (COCOF) et de la Fédération Froidure dans le cadre des actions de lutte contre la pauvreté de l'asbl Promotion Communautaire - Le Pivot.



de la honte
à la dignité

www.lepivot.be

Rue Philippe Bauca 163 · 1040 Bruxelles
0471 64 68 79 · lepivot@lepivot.be

flash
info



VIVE L'ÉTÉ, VIVE LES CAMPS!

Comme chaque année, les enfants partiront en camp en pleine campagne : des moments précieux de vacances à la découverte de la nature et de chouettes moments d'amitié. Merci déjà aux bénévoles qui les accompagneront.



LES ARTISTES DU PIVOT EXPOSENT!

Bienvenue au Pivot les 5 et 6 octobre ! En effet, le Pivot ouvrira ses portes dans le cadre du Parcours d'artistes d'Etterbeek et proposera des créations réalisées par les adultes et les enfants, ainsi qu'un atelier participatif ouvert à tous et toutes. Venez nombreux pour admirer ce que les artistes ont créé, et pour les encourager !



ZINNEKE PARADE!

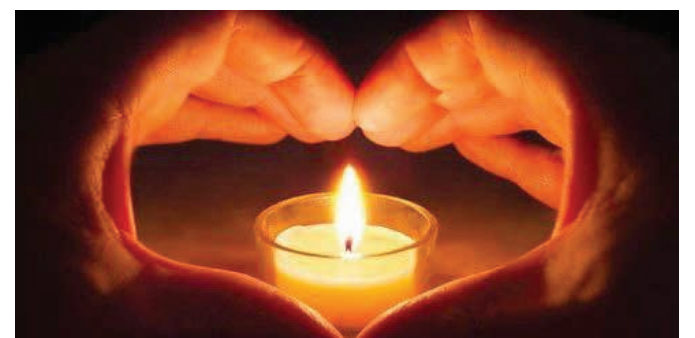
Les ados : Youssef, Amélie I., Amélie D B, Jade et Noémie, ainsi que deux adultes : Michaël et Luca ont participé à la Zinneke Parade. Les ados ont peint le char, tandis que les adultes ont confectionné les mains et la tête d'une des marionnettes géantes. Un beau projet préparé avec des associations du quartier comme le Centre culturel Senghor, la maison de quartier Chambéry, Les Ateliers du Soleil, Reform, l'Académie Jean Absil, Sounds Resist, Alatala asbl et Batuqueria, l'Espace Buen Vivir.

Les marionnettes géantes portées par les adultes et les ados étaient magnifiques !



C'ÉTAIT LA FÊTE À LA BROCANTE!

La brocante organisée par le Pivot a eu lieu le 15 juin dans une ambiance folle ! Bravo à l'équipe organisatrice : Maria, Mireille, Annie, Marie-France, David, Marie-Françoise, Fernand, Hector et Isabelle accompagnés d'Elodie et Marion !



DÉPART DU PAPA DE CATHY

Cathy Lauwaert a la grande tristesse de nous annoncer le départ de son papa, Eric Lauwaert, le dimanche 9 juin.

Nous sommes de tout cœur avec elle, sa famille, son compagnon Michaël De Beleyr et leurs trois filles : Amélie, Mélanie et Luna.